

Championnats pré régionaux de cross-country (zone Est)

Dimanche 22 janvier 2017 - hippodrome d'Aix-les-Bains

L'accord de la Préfecture de la Savoie pour organiser ces championnats est conditionné par la mise en place et le respect de mesures strictes, liées à l'actualité.

Le comité d'organisation local (Ville et club) demande à la ligue Auvergne Rhône-Alpes de <u>prévenir les clubs</u> ayant des athlètes qualifiés pour ces championnats <u>des contraintes imposées</u> :

- Un **filtrage routier** sera effectué 100 m avant le parking du stade : **seuls les bus et minibus pourront accéder à ce parking**. Tout autre véhicule sera refoulé. Parking possible devant l'hypermarché.
- Aucun véhicule ne sera autorisé à pénétrer dans l'enceinte du stade. Les clubs devront **porter** leur **matériel à pied depuis le parking** pour installer leur tente au centre de la piste en herbe (pas d'installation de tente sur la piste)
- Les **piétons** entreront sur le stade uniquement par l'**entrée** prévue pour les courses hippiques (située **sur la gauche, avant la maison du gardien**)
- A cette entrée, 4 agents de sécurité assureront un **filtrage de contrôle** (avec ouverture des sacs et détection de métaux). Il sera demandé à toute personne (athlètes, accompagnateurs, spectateurs) :
 - d'ouvrir les sacs
 - de **sortir** au préalable les **objets métalliques** (pointes, clés, briquets, ...)
 - de se prêter volontiers à ce contrôle.

L'entrée dans l'enceinte du stade sera, de fait, interdite à toute personne ne se conformant pas à ce contrôle.